



DR  
**David Bertrand** (1)

Professeur de psychologie  
à la haute école Vinci

■ Un pitbull sauve un chihuahua. Une chèvre vient à la rescousse d'une poule attaquée par un prédateur. Qui a dit que les humains se distinguent des animaux par l'empathie? Beaucoup d'animaux sont capables d'aider leur "prochain".

émotionnel proche des deux jeunes prisonniers. L'empathie pourrait dès lors expliquer cette motivation à résoudre un problème pour aider un congénère, que ce soit le fait de libérer deux sangliers dans le cas de la laie ou le fait d'aider un chihuahua à sortir de l'eau dans le cas du pitbull.

#### Entraide et partage

Jusqu'au début des années 1990, la recherche sur les comportements sociaux des animaux, particulièrement chez les primates, s'était centrée quasi exclusivement sur les comportements d'agression, de compétition et de domination. Mais après avoir passé des milliers d'heures à observer des chimpanzés et des bonobos, Frans de Waal, primatologue néerlandais, professeur à l'université d'Emory à Atlanta et spécialiste mondial de l'empathie chez les animaux, s'est rendu compte que ceux-ci manifestaient davantage de comportements tels que la coopération, l'entraide, le partage ou encore la réconciliation après une dispute. Il consacra ensuite l'essentiel de sa carrière à étudier ces comportements et à identifier les émotions qui les sous-tendent, publiant au fil du temps de nombreuses études scientifiques et plusieurs best-sellers sur le sujet.

#### Jeton vert ou jeton rouge?

Lors d'une de ces études, un expérimentateur apprenait à un chimpanzé à lui donner un jeton rouge ou un jeton vert en échange d'une récompense. Pour cela, on lui mettait à disposition un seau

rempli de jetons des deux couleurs. Si le chimpanzé donnait le jeton rouge à l'expérimentateur, il recevait une friandise en échange. Par contre, son compagnon qui se trouvait à côté ne recevait rien. À l'inverse, si le premier donnait le jeton vert, les deux chimpanzés recevaient une récompense. Les chercheurs ont montré que dans la majorité des cas, le chimpanzé préférait donner un jeton vert qui permettait aussi à l'autre d'obtenir une friandise. Par ailleurs, de nombreuses observations faites sur le terrain ont également démontré la présence de comportements prosociaux chez les chimpanzés sauvages: ceux-ci sont capables de s'entraider lorsque l'un d'entre eux est malade ou en difficulté, que ce soit en lui apportant de la nourriture, en lui venant en aide lorsqu'il est victime d'un prédateur ou en soignant ses blessures.

**Certaines espèces possèdent-elles une forme de "moralité"? Sont-elles capables d'agir réellement par altruisme?**

**Instinctif ou acquis?**  
Ces observations, que ce soit sous forme d'expériences scientifiques ou d'anecdotes, posent toute une série de questions. Dans quelle mesure ces comportements pro-sociaux sont-ils instinctifs ou font-ils l'objet d'un apprentissage? Certaines espèces possèdent-elles une forme de "moralité"? Sont-elles capables d'agir réellement par altruisme, autrement dit de manière "désintéressée"? Ce qui est certain, c'est que beaucoup d'animaux sont bien plus altruistes qu'on ne le pensait et donnent au passage une petite leçon d'humilité et de solidarité aux êtres humains dans une période où nous en avons tous particulièrement besoin.

→ (1) Toutes ses publications sont sur <https://www.profdpsycho.com/>

## OPINION

# Les sportifs, leur salaire et l'impôt

■ Est-il normal de supporter et de porter aux nues un sportif éludant l'impôt de son pays d'origine?

#### Gianni Farini

Ingénieur civil, travaille dans le secteur bancaire

Bien que passionné de sport, il m'est difficile de rester indifférent aux salaires indécents versés à certains sportifs. Même si ces derniers obéissent aux règles du marché et demeurent cohérents pour leur employeur, deux pratiques et règles fiscales me semblent particulièrement interpellantes. L'une d'elles est heureusement en train de changer.

D'abord, les sportifs professionnels, notamment les footballeurs, bénéficient encore en 2020 en Belgique, de mesures fiscales leur permettant d'être beaucoup moins taxés que le commun des Belges!

Or, ceux-ci vivent pour la plupart de leur passion et sont souvent très bien payés. Pourquoi pourraient-ils payer moins d'impôts que des travailleurs se levant chaque matin et travaillant dur, sans gloire ni célébrité?

Il fut négocié dans l'accord de gouvernement pour 2022 que 30 millions de recettes fiscales supplémentaires devraient être trouvées au sein des clubs professionnels, dont 25 devraient provenir de la Pro League.

C'est un pas dans la bonne direction, mais pourquoi ne pas simplement harmoniser la fiscalité des sportifs sur celle des autres travailleurs?

Pourtant, le MR notamment souhaitait ne pas toucher à l'avantage fiscal des footballeurs, car comme l'affirmait son président Georges-Louis Bouchez (également président des Francs Borains) sur *Matin Première* le 12 octobre, "ces avantages fiscaux sont réinvestis dans la formation des jeunes".

Cet argument est-il incontestable? Les clubs vont-ils vraiment augmenter le salaire brut de leurs joueurs afin de leur permettre de garder un net constant? À mon sens, rien n'est moins sûr!

Tout au plus pourrait-on argumenter que les meilleurs joueurs pourraient quitter prématurément notre championnat ou que les joueurs voient leur carrière terminée avant 40 ans alors que les autres salariés gagneront leur vie jusqu'à 65 ans.

Même si certains joueurs pouvaient quitter notre championnat, cela n'altérerait en rien la passion des supporters. Quant au second argument, les clubs ne pourraient-ils pas envisager un second pilier de pension plus élevé et une reconversion facilitée pour les joueurs en fin de carrière?

Mais si sur ce point, un pas dans la bonne direction a indubitablement été effectué, un autre état de fait encore plus interpellant perdure depuis des décennies: plusieurs sportifs pratiquant des sports individuels ont tendance à émigrer vers les principautés de Monaco (tels Philippe Gilbert, David Goffin, Tim Wellens ou Lewis Hamilton) ou d'Andorre (citons Marc Marquez, Fabio Quartararo ou Julian Alaphilippe).

Certes, cela se justifie partiellement par des conditions d'entraînement idéales... mais nul ne peut nier que leur motivation principale est d'éviter l'impôt.

On pourrait déjà s'insurger contre les rémunérations trop élevées de ces sportifs, mais le plus choquant est que contrairement à des médecins spécialisés qui sauvent des vies ou des entrepreneurs ayant risqué leurs économies pour mener à bien leur projet, ces sportifs tout aussi grassement payés, si pas davantage, ne reversent pas la moitié de leur salaire sous forme d'impôts pour le bien de la collectivité.

Est-il normal de supporter et de porter aux nues un sportif éludant l'impôt de son pays d'origine? Ne serait-il pas plus logique qu'un sportif paie ses impôts de manière équitable pour mériter un soutien populaire et national?

Aujourd'hui, plus de 1000 citoyens belges sont domiciliés à Monaco.

Tous ne sont certes pas des sportifs professionnels, mais en prenant une hypothèse d'un salaire moyen annuel de deux millions d'euros, si seulement 50 d'entre eux (5 pour cent) quittaient le Rocher pour revenir en Belgique, cela ferait 50 millions d'euros de recettes annuelles de plus pour l'État.

Dans ce cadre, demander aux journalistes de ne pas supporter ces sportifs tandis qu'ils commentent une course cycliste ou un match de tennis, voire imposer à ces sportifs une déchéance de nationalité serait peut-être excessif...

Mais en attendant une utopique disparition de ces paradis fiscaux, ne pourrions-nous pas au moins demander aux commentateurs de communiquer de manière claire et transparente sur le pays de résidence des sportifs, tout comme ils le font lorsqu'ils énumèrent leur palmarès, relatent des anecdotes à leur sujet, voire émettent des réserves pour des vainqueurs au passé sulfureux?

Certes, cela impliquerait un changement de mentalité dans le chef des journalistes comme dans celui des téléspectateurs et supporters... Mais le jeu n'en vaudrait-il pas la chandelle?